

1. Ouverture

Merci d'être ici pour la consultation publique. Merci surtout aux citoyens qui ont effectué un marathon de près de 3 ans couplée d'une course à obstacles, pour en arriver à un sprint de 10 minutes ce soir.

Ma photo est la souche d'un arbre coupé que mes voisins attendent de voir remplacé : Ca fait deux ans.

2. J'habite ici

J'habite depuis presque 10 ans dans l'enclave de Longue-Pointe, un quartier résidentiel de maisons de vétérans, apparu en 1948. Le Port de Montréal n'y tenait pas d'activités: Son terminal Maisonneuve est ici depuis seulement 1987 et le terminal Viau est tout récent.

En parallèle, vous avez la carte des îlots de chaleur: Notez la différence entre Mercier Ouest et Mercier Est : On est trop « hot » dans Mercier-ouest et ce n'est pas positif.

3. Les nuisances augmentent

Notre qualité de vie a diminué les 10 dernières années, avec plus d'activités industrielles continues, plus de poussière, plus de bruit, plus d'îlots de chaleur, et plus de circulation, de camionnage et d'autobus en transit, et avec une détérioration de la santé physique et psychosociale affectée par l'environnement, la perte des services de proximité et des services de transport collectif.

4. Le quartier est de plus en plus enclavé

Notre voisin corporatif UAP a clôturé son terrain en décembre 2017 : bloquant le seul passage piétonnier du quartier vers les services de proximité de Mercier Est. On le voit sur la photo de gauche, peut-être même de l'espace, mais on n'a plus accès.

La brèche dans une des clôtures n'est pas visible en hiver. Les travailleurs utilisent la voie ferrée pour marcher jusqu'aux entreprises du parc industriel.

J'ai informé les autorités en janvier 2018. J'ai pris cette photo il y a 10 jours. Cette travailleuse enceinte arrivait de la voie ferrée, pour se rendre à l'arrêt d'autobus.

5. La mobilité est de plus en plus empêchée

Seulement deux lignes d'autobus desservent le quartier. Or le service de la 33 a été réduit de 15 minutes aux 20 minutes le matin il y a 2 ans. Cette année, de la mi-décembre à la mi-mars, le service a été réduit aux heures le matin, et aux 30 minutes le soir, et les annulations pas annoncées. Attendre une heure à moins 25 pour aller travailler a été notre réalité tout l'hiver. J'ai fait une semaine d'auto-stop, vous comprendrez le risque, suivie d'une semaine de taxi - vous comprendrez le coût, et me suis résignée: J'ai utilisé 4 journées de vacances pour compenser mes retards.

La STM m'a suggéré une alternative pour me rendre le matin à la station Radisson, en prenant 3 autobus, un trajet d'une heure 10, alors que ça prend 30 minutes à pied!

La 22 ne se rend plus au métro Viau et donc au marché et autres services de proximité depuis 10 ans, le service est aux 30 minutes, 60 minutes lorsque réduit. C'est long longtemps.

Une étude de McGill confirme ce qu'on sait depuis des années, que le service est réduit dans les secteurs plus pauvres pour augmenter le service dans les secteurs mieux nantis. Le tarif reste le même pourtant, avec en plus les frais de taxi et les pertes de salaire.

Mais mon quartier est plein d'autobus en transit stationnés partout, incluant devant chez moi, et avec le moteur en marche. Je dois ramasser les botches de cigarettes sur mon terrain aussi.

6. Voici un exemple d'aménagement durable selon la Ville, ce qui m'inquiète:

Un terrain vacant en friche avec une butte, un boisé et un grand jardin face au 7200 Tellier a été rasé et transformé en aire d'entreposage extérieur. Une dérogation.

La friche agissait comme îlot de fraîcheur et mur anti-bruit provenant de l'autoroute Souigny.

Dans le bref, sous « développement durable », on lit que l'asphalte a été remplacée par du béton pressé, "une nette amélioration au niveau environnemental avec un indice de réflectance plus élevé, diminuant ainsi les îlots de chaleur. »

La friche détruite n'a pas été remplacée: Comprenez que les milieux naturels sont le résultat de dizaines à centaines d'années sans perturbations humaines, et que quelques chicots plantés et du gazon semé n'auront jamais même l'ombre de leur valeur.

7. Le bruit a beaucoup augmenté

Le terminal Viau du Port de Montréal nouveau depuis quelques années génère du bruit.

Avec la destruction de la butte et d'une friche et la minéralisation du terrain par UAP, on entend maintenant la circulation sur l'autoroute Souigny

Le camionnage de UAP dans le quartier plutôt que dans le parc industriel augmente le bruit et les vibrations.

UAP fait fonctionner des ventilateurs extérieurs depuis l'été dernier qui donnent sur la rue Ontario et qu'on entend sans cesse.

Les travaux de construction se succèdent, on ouvre les rues du quartier presque chaque année, il n'y a aucune coordination des autorités.

L'été dernier Sanexen a gainé les conduites de plomb, en même temps que Johnson & Johnson excavait tout son terrain: les camions bennes ont claqué leur porte contre la loi, et ni Sanexen, ni l'entrepreneur de Johnson & Johnson n'ont respecté les horaires, et commençaient leurs activités avant 6h du matin. La Ville a même permis des travaux 7 jours semaine sur le terrain de Johnson & Johnson, séparé des résidences par une rangée de cèdres.

On appréhende les travaux d'Hydro-Québec pour sa nouvelle ligne souterraine, et qui a affirmé compter travailler soir, nuit et week-end pour moins déranger la circulation.

Les photos sont prises de chez moi à 5h45 du matin. Les moteurs sont en marche. Le camionnage y est pourtant interdit entre 19h et 7h,

L'Organisation mondiale de la santé recommande une cible de 40 décibels dans les zones résidentielles. Le règlement de l'arrondissement ne respecte pas la directive provinciale 98-01 qui est basée sur les recommandations de l'OMS :

8. Les îlots de chaleur augmentent

À l'automne 2018, il faisait 34C sur des Futailles à 11h, alors qu'il faisait 26C sur Beauclerk au même moment. Aucune ombre sur toute la longueur de la rue, sauf celui d'un panneau de signalisation, petit. Voyez, je suis à l'ombre sur cette photo, la aeule sur toute la longueur de la rue. Aucun arbre sur tout le côté est. Le même équivalent de distance sur Haig compte 55 arbres. Ils ont été rasés des deux côtés il y a quelques années et des chicots ont été plantés seulement du côté ouest. Quand la Ville coupe un arbre dans le quartier, cela prend plusieurs années avant que la Ville plante un chicot pour le remplacer éventuellement. Un chicot qui mettra au moins 25 ans avant d'être efficace, s'il survit aux émondages et à la machinerie de la Ville.

Dans l'enclave Longue-Pointe, 70 arbres n'ont ;jamais été remplacés. En comptant ceux coupés sur des Futailles, c'est 125 arbres qui sont disparus ces dernières années.

Notre indice de canopée déjà faible à 4.73% en 2015, a diminué depuis, et continue de diminuer: On ne doit pas seulement la conserver, mais l'augmenter massivement.

9. Mercier-Est

Pourtant juste à côté dans Mercier-Est, les îlots de fraîcheur des friches boisées sont énormes, fort appréciés et bien protégés, comme c'est le cas du parc Thomas-Chapais.

10. Mercier-Ouest

Mais dans Mercier-ouest, pourtant le même arrondissement, on voit le déficit en arbres même à l'œil nu, et les données de la Ville confirment l'appauvrissement en canopée du secteur. On continue à couper, à détruire et à ne pas remplacer.

11. Poussières

L'asphaltage d'un terrain de la rue Notre-Dame n'est pas suffisant pour diminuer la poussière. La rue Notre-Dame, son trottoir et sa piste cyclable sont rarement nettoyés. On glisse sur la roche et les particules en suspension rendent même la vision difficile, sans compter leurs effets nocifs sur la santé.

Voyez la poussière au sol et dans l'air. On ne voit même plus le banc à l'arrêt d'autobus – qui passe aux 30 à 60 minutes : L'attendriez-vous dans ces conditions ?

Les vélos roulent sur le trottoir plutôt que sur la piste cyclable de l'autre côté pour ne pas manger la poussière : C'est un double danger pour les piétons.

Neuf ans. L'espérance de vie des citoyens qui habitent certains quartiers de l'est de Montréal est inférieure de jusqu'à neuf ans à celle des citoyens de l'ouest de l'île, selon le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. »

Comment les dirigeants d'une ville peuvent accepter une telle polarité de conditions de vie sur leur territoire – et se dire responsables?

12. Mesures

- Régler les nuisances actuelles avant d'aller plus loin et d'en rajouter :
- Loi sur le développement durable: La lire et appliquer les 16 principes de développement durable dans l'élaboration de tous les projets et dans les dérogations.
- Protéger les friches et le patrimoine naturel qu'il reste de toute destruction
- Remplacer tous les arbres coupés, et en ajouter +++
- Créer des ilots de fraîcheur
- Retirer la cloture qui bloque le passage piétonnier
- Rebâtir la butte
- Diriger le camionnage de UAP sur Tellier
- Balais mécanique sur Notre-Dame: C'est sale
- Intervenir auprès de la STM: Les pauvres paient le même prix pour moins de service
- Créer des zones tampons vertes
- Revoir le règlement sur le bruit de l'arrondissement pour qu'il rencontre la norme 98-01 provincial: 40 dBA la nuit et 45 dBA le jour, partout dans une zone résidentielle, et pas juste dans une chambre à coucher

13. Échec climatique

Je vous rappelle l'échec climatique collectif annoncé en septembre dernier : Le Québec ratera ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre pour 2030: les ayant réduit de 2% seulement, alors que la cible est de 30%.

14. Il reste peu de temps

Et c'est dans les villes que la bataille doit être menée, et bien allons y?

15. Montréal a signé la One Planet Charter en septembre dernier

Et s'est engagée à Favoriser l'émergence de quartiers durables, verts et connectés

Et à Modifier rapidement les modes de vie et de consommation par l'adoption de politiques climatiques ambitieuses qui n'aggravent pas la situation des plus démunis et ne compromettent pas la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Bon, ben qu'est-ce qu'on attend, des moins pauvres que nous pour agir?

16. Charte

Je termine en soulignant nos droits enchâssés dans la Charte des droits et libertés de la personne depuis 1979 :

Toute personne a droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens,

Toute personne a droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

Faudra-t-il aller devant les tribunaux?

Cordialement,

Mireille Goulet